

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1214/SG/FP constatant la reprise de fonctions par les personnels enseignants.

n° 70-1214/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
9 octobre 1970

Numéro JO
n° 20 du 26/10/1970

Date du numéro
26 octobre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter des dates ci-après indiquées, la reprise de fonctions au Service de l'Enseignement du Premier degré (Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse) par les personnels enseignants dont les noms suivent : 17 septembre 1970 : M. Emmanuel Gérard, instituteur de 6e échelon. 18 septembre: 1970 : MM. Jean-Louis Archevêque, instituteur de 6e échelon ; Daniel Debaïze, instituteur de 3e échelon; Jean-François Dunand, instituteur de 4e échelon ; Claude Guichard, instituteur de 6e échelon: François Romanetto, instituteur de 7e échelon ; Raymond Ruff, instituteur de 4e échelon; Gabin Sarotte, instituteur de 5e échelon; Jean Sauleau, instituteur de 9e échelon ; Jacques Tournier, instituteur de 7e échelon ; Noël Tremblay, instituteur de 4e échelon; Mmes Renée Laisi, institutrice de 5e échelon ; Françoise Lavezac, institutrice de 2e échelon ; Annie Marmouget, institutrice de 4e échelon ; Claude Renaut, institutrice de 4e échelon. 19 septembre 1970 : Mme Claude Pugnet, institutrice de 7e échelon.